

Exportations domestiques: Evaluation.—Les exportations de “produits canadiens” embrassent non seulement les produits du sol ou des manufactures du Canada mais aussi les produits d’origine étrangère qui ont été modifiés dans leur forme ou leur valeur par l’industrie canadienne, comme le sucre raffiné au Canada après y avoir été importé à l’état brut, la farine extraite du blé importé et les articles construits ou fabriqués avec des matériaux importés. La valeur des produits canadiens exportés est la valeur réelle au moment de leur exportation aux ports du Canada d’où ils sont expédiés.

Réexportations: Evaluation.—Les “produits étrangers” exportés englobent toutes les marchandises réexportées par le Canada, après avoir été importées (entrées pour la consommation domestique). La valeur de ces produits étrangers est le coût effectif de ces marchandises.

Attribution du commerce aux pays étrangers.—Les importations sont attribuées aux pays d’où elles ont été consignées au Canada. Les pays de consignation sont les pays d’où viennent les marchandises, sans autre interruption de transit que les transbordements inéluctables. Les pays d’où les marchandises sont consignées ne sont pas nécessairement les pays d’origine, car les marchandises produites dans un certain pays peuvent avoir été achetées par une firme d’un autre pays, d’où elles peuvent être expédiées au Canada après une période plus ou moins longue. Dans ce cas, l’attribution de ces marchandises est faite au second pays, considéré comme pays de consignation. Il en sera ainsi, par exemple, du thé récolté en Orient mais acheté sur le marché de Londres, Angleterre; les statistiques canadiennes considèrent ce thé comme importé du Royaume-Uni.

Les exportations sont attribuées au pays de l’ultime destination, c’est-à-dire le pays auquel elles sont consignées, même si ce pays ne possède pas de port de mer. Le pays d’ultime destination est le pays que les marchandises exportées du Canada doivent finalement atteindre sans interruption de transit autre que les transbordements inéluctables.

Discordances entre les statistiques commerciales du Canada et celles d’autres pays.—Les statistiques des exportations canadiennes concordent rarement avec celles des importations de ses clients et des différences semblables se constatent au sujet des importations canadiennes. Plusieurs facteurs contribuent à ces discordances parmi lesquelles sont les suivantes:

- (1) Différence dans la base d’évaluation au Canada et celle d’autres pays.

La récente période de fluctuations violentes et inégales des devises a introduit un nouvel élément de distinction dans les évaluations. Ainsi les importations du Royaume-Uni ont été évaluées depuis toujours à \$4.86½ par livre sterling, quoique depuis le 21 septembre 1931 la livre sterling se soit maintenue au-dessous de ce chiffre durant deux ans, tombant jusqu’à \$3.70; la valeur actuelle des importations du Royaume-Uni se trouvait donc fortement exagérée. La perturbation dans les niveaux du change des autres pays a conduit à de semblables inexactitudes.

De 1920 au 31 mars 1936 il existait une autre discordance dans l’évaluation des importations du Royaume-Uni au sujet des spiritueux qui constituent un item important de nos importations de ce pays. L’évaluation des importations canadiennes de spiritueux du Royaume-Uni durant cette période comprend la taxe d’accise britannique en plus de la valeur de l’exportation britannique, soit une majoration de plus de \$200,000,000 au cours de la période 1920-1934.